

ISEN

ALL IS DIGITAL!

QUEST



Version 2017

ISEN IMMO RENNES

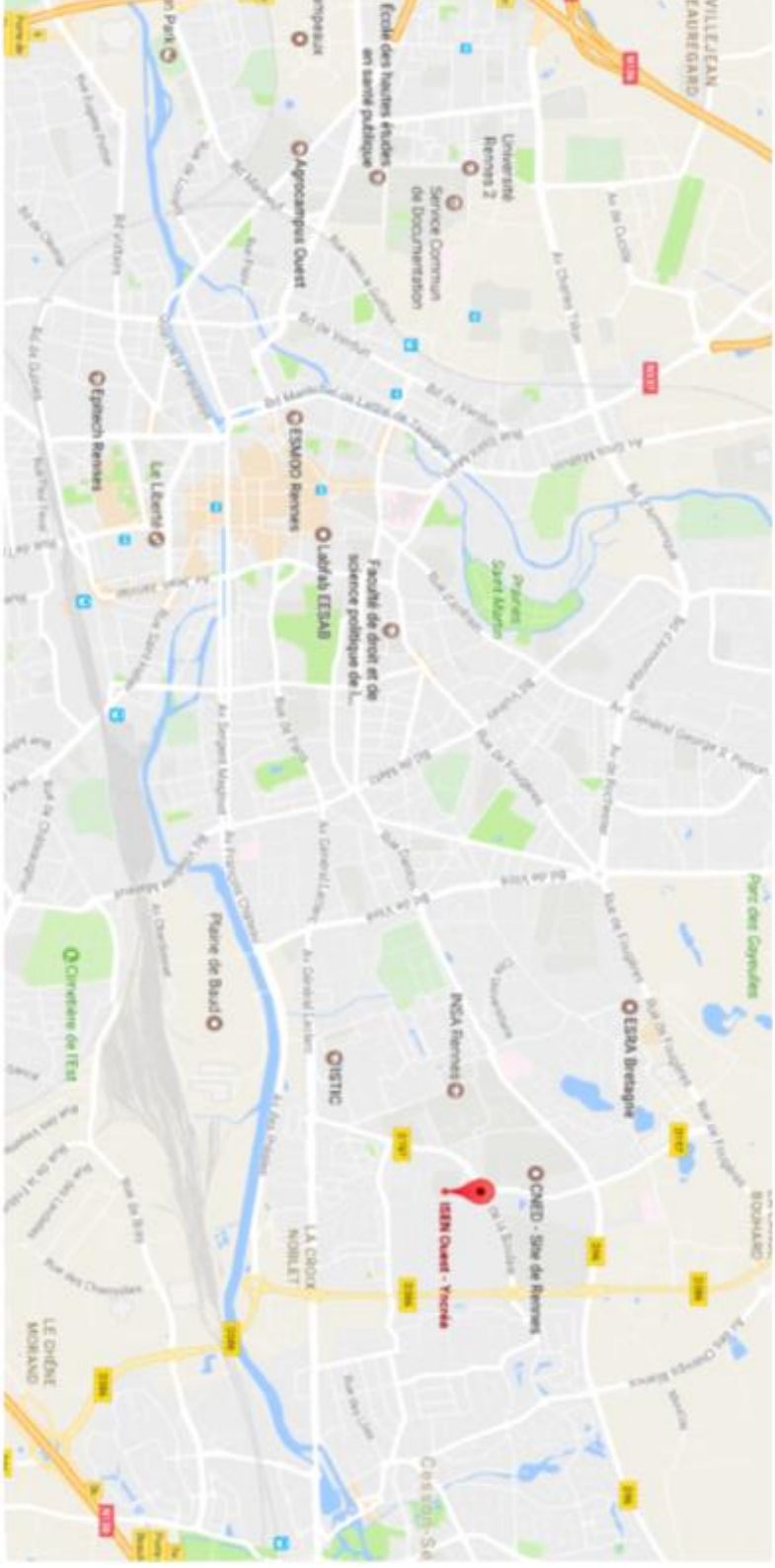
Le guide pratique du nouvel ISENIen

Transports - Restauration - Infos logements



ISEN RENNES

2, rue de la Châtaigneraie - 35510 Cesson-Sévigné



Sommaire

Présentation	4
Transports.....	5
Restauration	9
Adresses utiles.....	10
Santé	13
Information logement	14
Trouver un logement	18
Notes.....	22

Présentation

Présentation du livret

Bienvenue dans ce livret qui va vous guider dans votre découverte de la ville de Rennes.

Vous pouvez y trouver une présentation de la ville, de ses transports en commun, ainsi que toutes les adresses indispensables pour la vie étudiante à Rennes (restauration, mutuelles, administratif, santé...).

Et surtout, vous trouverez à la fin toutes les informations utiles pour vous loger.

Présentation de Rennes :

Rennes est une ville d'environ 200 000 habitants (710 000 habitants dans l'aire urbaine) dont plus de 65 000 étudiants. C'est aussi la capitale et la plus grande ville de la région Bretagne.

La ville comporte de nombreux équipements pour le sport, les sorties (boîtes, bars, restaurants) ou culturels (salles de spectacles).

Rennes est aussi une « ville qui bouge » avec de nombreux festivals et autres évènements.

Transports

La carte KorriGo

La carte KorriGo est une carte électronique nominative permettant de simplifier les transports en Bretagne. Elle peut être utilisée pour y inscrire des billets de trains mais aussi à Rennes pour le réseau STAR (bus, métro, vélo).

Pour le réseau STAR, elle peut être rechargée de deux façons :

- Un carnet de 10/30/50/100 tickets (à des prix unitaires plus faibles)
- Un abonnement à la durée (d'un jour à plusieurs mois) : pendant ce temps, l'usage des bus et métro est illimité. C'est l'option la plus avantageuse pour les étudiants se déplaçant en bus tous les jours

Attention, pour les réseaux de bus de Brest, c'est un autre abonnement (BiBus, lui aussi disponible avec la carte KorriGo).

Pour l'obtenir, il faut se rendre dans l'une des agences commerciales de la STAR (République, Henri Fréville, Villejean) ou à la gare ferroviaire de Rennes. La création de la carte est gratuite.

Il est toutefois possible de la recharger aux arrêts de métro ou dans des bureaux de tabacs partenaires de la STAR.

Réseau Star

Au niveau des bus, la ville de Rennes est très bien desservie grâce au réseau STAR. L'arrêt le plus proche de l'ISEN est Beaulieu INSA (5 min à pied) où passent de nombreuses lignes (C4, 31, 32, 35, 40, 41) permettant d'aller vers le centre, la gare, République...

République est la gare routière de Rennes où une grande partie des lignes passent : lignes majeures (C2, C3, C4, 1, 5, 6, 9) et express.

A Rennes, il existe pour le moment une ligne de métro (de JF Kennedy à La Poterie). Elle passe par le centre-ville (Gares, Charles de Gaulle, République, Sainte-Anne...). Une seconde ligne passant par Beaulieu est actuellement en construction (nombreux travaux en ville) mais ne devrait être mise en service qu'en 2019.

La STAR possède aussi un réseau de vélos en libre-service. Le principe est simple : on récupère un vélo à une station et on le dépose à n'importe quelle autre. Pour les plus proches de l'ISEN, il faudra aller à Beaulieu RU ou Beaulieu Chimie.

Le tarif varie selon le temps d'utilisation du vélo.

Un billet peut être utilisé pendant 1h après sa première activation (dans le bus ou le métro) et coûte 1,50 € pour l'année scolaire 2016-2017.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la STAR (www.star.fr) ou en agence et à télécharger l'application mobile StarBusMétro (elle permet d'obtenir des horaires de bus approximatifs en temps réel et de calculer des itinéraires).



Gare SNCF

La gare ferroviaire est située au centre de Rennes (19, place de la Gare).

Elle est desservie par le métro (station Gares) et le bus : stations Gares (1, C2, 41) et Gares Sud Féval (C3).

De l'ISEN, le plus rapide est de prendre le bus 41ex direct vers la gare (mais peu nombreux) ou le C4 jusque République puis le métro.

Pour trouver les horaires, tarifs et destinations :

Site : www.voyages-sncf.com

Quelques temps de trajet :

Rennes – Brest :	2h10	Rennes – Saint-Malo :	0h50
Rennes – Nantes :	1h20	Rennes – Lorient :	1h35
Rennes – Paris :	2h10	Rennes – Saint-Brieuc :	0h50
Rennes – Caen :	3h00		

IsenImmo Rennes 2017

Car Illenoo et covoiturage

L'Ille-et-Vilaine dispose d'un service de cars interurbains : Illenoo, qui comporte 29 lignes de cars venant de tout le département vers la ville de Rennes.

Le ticket unitaire coûte de 2,70 € à 6,00 € (en fonction de la zone) mais il existe des formules 10 voyages ainsi que des abonnements mensuels Illenoo seul ou Illenoo + STAR.

Le département promeut aussi le covoiturage avec de nombreuses aires mais aussi un site de covoiturage pour l'Ille-et-Vilaine (eHop).

Aéroport

L'aéroport se situe Avenue Joseph le Brix à Saint-Jacques-de-la-Lande (sud-ouest de Rennes). Il est desservi uniquement par la ligne 57 venant de République.

Pour trouver les horaires, tarifs et destinations :

Site : www.aeroport.rennes.fr



Restauration

Restaurants universitaires

A Beaulieu, nous disposons de deux restaurants universitaires : l'Etoile et l'Astrolabe.

Le plus proche de l'ISEN est l'Astrolabe, situé juste derrière l'arrêt Beaulieu INSA. Il y est servi un plat du jour, des frites et des pâtes tous les midis.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le tarif du repas dans les 2 restaurants est de 3,25 € pour les étudiants. Le repas comporte un plat du jour ainsi que 2 articles (entrée et dessert).

Pour simplifier le paiement, dès que vous avez obtenu votre carte étudiante, vous pouvez demander gratuitement une carte magnétique Izly rechargeable sur Internet.

Cette carte est aussi utilisable dans la cafétéria de l'Astrolabe juste à côté du restaurant où vous trouverez paninis, kebabs, pizzas, sandwiches...

Restauration rapide :

Un McDonald's et un KFC sont situés à 15 min à pied de l'ISEN (49, rue de Rennes et 2, rue du Taillis à Cesson-Sévigné). Au restaurant Ahdagio, situé à 3 minutes à pied de l'ISEN, vous pouvez manger le plus souvent des pâtes, sur place ou à emporter.

L'hypermarché le plus proche de l'ISEN est l'Intermarché du centre commercial des Longs Champs (allée Morvan Lebesque) à 15 min à pied.

Adresses utiles

Administratif :

Hôtel de ville :

Adresse : place de la Mairie, Rennes

Bus/métro : Arrêt République

Téléphone : 02 23 62 10 10

Préfecture d'Ille-et-Vilaine :

Adresse : 3, avenue de la Préfecture, Rennes

Bus : Arrêt Préfecture (C4)

Téléphone : 0 821 80 30 35

Hôtel de police :

Adresse : 22, boulevard de la Tour d'Auvergne, Rennes

Bus : Arrêt Cité Judiciaire (6/9)

Téléphone : 02 99 65 00 22

Crous Rennes :

Adresse : 7, place Hoche, Rennes

Bus : Arrêt Hôtel Dieu (1/5/9)

Téléphone : 02 30 30 09 30

CAF Rennes :

Adresse : cours des Alliés, Rennes

Bus/métro : Charles de Gaulle/Champs Libres (1/C2)

Téléphone : 0 810 25 35

CRIJ Bretagne (Centre Régional Information Jeunesse) :

Adresse : 4bis, cours des Alliés, Rennes

Bus/métro : Charles de Gaulle/Champs Libres (1/C2)

Téléphone : 02 99 31 47 48

N'hésitez pas à vous y rendre pour toute information :



Se former



S'exprimer



Travailler



Sports, Loisirs, Culture,
Sorties



Prendre soin de soi



Se loger, s'installer, gérer



Partir à l'étranger



Connaître ses droits



S'engager



Partir en vacances



Vie affective et familiale



Etranger en Bretagne

ADIL Ille-et-Vilaine (Agence Départementale pour l'information sur le logement) :

Adresse : 22, rue Poullain Duparc, Rennes

Bus/métro : Arrêt République

Téléphone : 02 99 78 27 27

Sécurité sociale et mutuelles étudiantes :

En France, la Sécurité sociale est obligatoire : elle est gratuite pour tous les étudiants de 16 à 19 ans, ainsi que pour les étudiants boursiers de plus de 20 ans.

Les mutuelles étudiantes permettent la prise en charge de frais non couverts par la Sécurité sociale. Elles sont complémentaires de la Sécurité sociale et facultatives. En Bretagne, vous avez le choix entre :

SMEBA Rennes :

Adresse : 31, quai Chateaubriand, Rennes

Bus/métro : Arrêt République

Téléphone : 02 41 20 82 82

LMDE Rennes :

Adresse : 41, boulevard de la Tour d'Auvergne

Bus : Arrêt Cité Judiciaire (6/9)

Téléphone : 02 99 35 20 25

Centres commerciaux :

- **Centre commercial Alma**

5, rue du Bosphore, Rennes (sud de Rennes)

- **Centre commercial des Longs Champs**

allée Morvan Lobesque, Rennes (nord-est de Rennes)

- **Centre commercial Colombia**

40, place du Colombier, Rennes (centre-ville)

- **Centre commercial Rennes Cesson**

rue du Rocher, Cesson-Sévigné (est de Rennes)

Adresses Culturelles :

- Salle de spectacles Le Liberté : 1, esplanade Charles de Gaulle, Rennes
- Salle Le Diapason : allée Jules Noël, Rennes
- Cinéma Gaumont : 12, rue Yvonne Jean-Haffen, Rennes
- Le Théâtre National de Bretagne : 1, rue Saint-Hélier, Rennes
- Musée des Beaux-Arts : 20, quai Emile Zola, Rennes

Santé

Adresses :

Cabinet Médical proche de l'ISEN :

Adresse : 6, square René Cassin, Rennes

Téléphone : 02 99 38 43 78

Cabinet dentaire proche de l'ISEN :

Adresse : 49b, rue de Rennes, Cesson-Sévigné

Téléphone : 02 90 22 00 52

Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Rennes :

Adresse : 2, rue Henri le Guilloux, Rennes

Téléphone : 02 99 28 43 21

Hôpital Sud :

Adresse : 16, boulevard de Bulgarie, Rennes

Téléphone : 02 99 28 43 21

SOS Médecins 35 :

Adresse : 19, rue le Guen de Kerangal, Rennes

Téléphone : 02 99 53 06 06

Numéros d'appels d'urgence :



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

Information logement

Ce guide visant les étudiants est non exhaustif. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'ADIL 35 (adresse p.11) :



**ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

Vocabulaire :

Bail : contrat de location entre le locataire et le propriétaire/gérant. Il précise les conditions de location et est obligatoire. Pour le signer, vous devez fournir de nombreux papiers : carte d'identité, RIB, fiche de paie et feuilles d'imposition du locataire et du garant.

Garant : personne qui s'engage à payer le loyer si le locataire est dans l'incapacité de payer (possibilité de demander une caution locative solidaire à l'État si vous avez des difficultés à trouver un garant).

Charges : les charges comprennent le nettoyage des parties communes, taxes locatives et eau, électricité, chauffage... Attention à bien demander aux gérants ce qu'incluent les charges mensuelles.

Dépôt de garantie : somme demandée (jusqu'à 2 mois de loyer) au début de la location et restituée au maximum 2 mois après la fin de la location (avec possibles déductions dues à des frais de réparation obligatoirement justifiées par le bailleur).

T1/T2/T3... : le chiffre correspond au nombre de pièces hors cuisine et salle de bains (chambres, salons...).

Recherche de logement :

Voici quelques conseils primordiaux pour votre recherche de logement :

- Commencez vos recherches quelques mois en avance
- Mettez-vous d'accord sur un budget
- Repérez-vous : un logement à l'est de Rennes (Beaulieu, Cesson-Sévigné) paraît plus adéquat pour l'ISEN

Il existe plusieurs types d'offres :

- Les offres de particuliers : elles sont plus économiques mais l'intimité peut être plus réduite
- Les offres d'agences immobilières et de notaires : ils organisent des visites et proposent des offres en échange d'honoraires
- Le logement social CROUS
- Les résidences locatives : elles sont très nombreuses sur Rennes et gérées par de nombreux organismes

État des lieux :

Un état des lieux doit être réalisé à l'entrée dans le logement et à la remise des clefs. N'hésitez pas à faire noter tout défaut, à être précis, prendre des photos et relever les compteurs. Après l'état des lieux, vous disposez de dix à quinze jours pour y apporter quelque information.

Résiliation du bail :

Pour quitter votre logement, vous devez adresser un préavis de départ au bailleur ou à l'agence immobilière.

Le préavis est de trois mois mais peut être raccourci à un mois (soit avec autorisation du bailleur, soit pour des raisons de santé, perte d'emploi...). Pendant cette durée, le locataire continue à payer le loyer et les charges.

Assurance :

Vous devez absolument posséder une assurance habitant. Dans le cas échéant, le bailleur peut souscrire l'assurance à votre place et vous la facturer.

Aides au logement :

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) peut verser une aide mensuelle (APL pour les logements affiliés à l'Etat, ALS pour les autres) pour le logement aux personnes à revenus modestes. Vous pouvez faire une estimation du montant de l'allocation que vous pouvez toucher sur le site de la CAF (www.caf.fr).

Attention pour les étudiants de moins de 21 ans, une allocation logement interrompt les prestations familiales pour l'étudiant en question. Réfléchissez donc bien à quelle prestation vous arrange le plus.

Au plus tôt après la signature du bail, vous pouvez vous rendre sur le site de la CAF et faire la demande. Vous aurez principalement besoin de : l'adresse du logement, du montant du loyer et des charges, des données du bailleur (adresse, nom, numéro de SIRET...), du montant de vos ressources...

La CLE est un nouveau système permettant d'avoir l'Etat comme caution en cas d'impayé ou de dégradation en échange d'1,5 % de son loyer mensuel.

De plus, pour les boursiers, les aides Loca-Pass permettent l'obtention d'un prêt à 0 % du montant du dépôt de garantie (remboursable en 36 mois maximum).

Pour les alternants :

L'aide MOBILI-PASS est disponible pour tous les jeunes de moins de 30 ans en alternance dans une entreprise privée percevant au maximum le SMIC. Elle correspond à une aide allant jusqu'à 100 € par mois.

Pour en bénéficier, renseignez-vous auprès du service des Ressources Humaines de votre employeur ou de l'organisme le plus proche de chez vous (liste disponible sur www.actionlogement.fr/annuaire-cil).

Trouver un logement

Résidences universitaires

Il existe de nombreuses résidences universitaires à Rennes (dont 16 gérées par le CROUS).

Les plus proches de l'ISEN sont les résidences Jean Ferrat, Mirabeau et Beaulieu.

Pour obtenir un logement dans une résidence, il faut constituer un dossier sur le site internet du CROUS dès le 15 janvier.

L'attribution des logements se fait en fonction des ressources de la famille (un élève boursier aura plus de chances d'obtenir la résidence souhaitée) et du nombre de places disponibles.

- Résidence Beauregard
7, rue François Tanguy Prigent – 35000 Rennes
- Résidence Villejean Ouest
2, rue du Maine – 35000 Rennes
- Résidence de la Harpe
10, rue du Doyen Denis
- Résidence Barbara
2, rue Barbara – 35000 Rennes

Le site du CROUS propose également à travers son service LOKAVIZ des offres de locations de particuliers réservées aux étudiants.

Contact : CROUS – 7, place Hoche-Rennes – tel : 02.99.84.31.31
<http://www.crous-rennes.fr>

Logement contre un service :

Il s'agit d'un service mis en place par plusieurs associations pour mettre en relation étudiants et personnes plus âgées qui en échange d'un hébergement gratuit (hormis les charges), participent aux tâches quotidiennes. L'avantage principal est d'obtenir un hébergement jusqu'à 10 fois moins coûteux que les autres alternatives.

Un toit pour toi

Contact : 06 14 99 03 44 – un_toit_pour_toi@yahoo.fr

Site : www.untoitpourtoi.org

Bretagne Arc en Ciel

Contact : 06 87 77 12 52

Site : Bretagnearcenciel.blogspot.fr

La maison en ville

Contact : 6, rue de l'Hôtel Dieu 35000 Rennes - 02 23 20 55 39

Site : www.lamaisonenville.fr

Appart City :

Situé à deux pas de l'ISEN, l'Appart City est un logement pratique et abordable pour de courtes durées.

Adresse : 6 bis, rue du Chêne Germain - 35510 Cesson-Sévigné

Téléphone : 02 23 25 27 60

<http://www.appartcity.com/fr/appart-hotel/rennes-cesson-sevigne-a-cesson-sevigne.html>

Les lieux d'informations incontournables :

Espacil habitat propose des appartements dans des résidences étudiantes.

21, avenue de la Touraudais 02 99 83 41 08

HABITAT 35 propose 60 chambres dans le quartier de Villejean.

41, boulevard de Verdun – CS 61121 - 35011 Rennes Cedex

Tel : 02.23.48.20.03

Point Logement Jeune

28, rue de Brest – 35000 RENNES – Tél : 02.99.54.04.34

Les Estudines Rennes Longs Champs

316, rue de Fougères 35700 RENNES – Tél : 02.99.28.00.00

BREIZ CAMPUS

1, allée Jean de la Varende 35000 RENNES – Tél : 09.69.32.19.69

Les sites où trouver des locations :

- La SMEBA : www.smeba.fr (service aux adhérents)
- La Mutuelle des étudiants (LMDE) : www.lmde.com
- Ouest France : www.ouestfrance-immo.com
- Paru vendu : www.paruvendu.fr
- Logic-Immo : www.logic-immo.com
- Top Annonces : www.topannonces.fr
- Le Bon Coin : www.leboncoin.fr
- Se Loger : www.seloger.com
- Avendrealouer : www.avendrealouer.com
- Adele (le site du logement étudiant) : www.adele.org

Les agences principales immobilières :

Giboire Immobilier
2, place de l'Église
02 23 42 42 48

Immobilier Consulting
rue des Lilas
02 23 45 78 89

La Française immobilière
2, rue du Calvaire
02 23 25 42 41

Cesson Immobilier
3, place de Église
02 99 83 25 34

Kermarec Immobilier
3 ter, rue du Calvaire
02 99 83 03 83

Penn Immobilier
6, rue Saint-Martin
02 99 83 80 80

Richard Fontaine Immo
09 67 10 87 51

Cap Transactions Rennes
ZI SUD EST
02 23 30 04 40

Blot Immobilier
1, place de l'Église
02 99 83 22 11

DLJ
29, avenue des Peupliers
02 99 83 39 83

Tec industries
4, rue des vaux Parés
02 99 83 76 28

Guenno Jeanne d'Arc
4, boulevard de Metz
02 90 78 90 01

Travers Immobilier
50, rue Alexandre Ribot
06 88 77 93 65

NEOLOC
20, rue de Bray
02 23 35 52 52

Kermarrec Immobilier
16, boulevard de Metz
02 99 27 00 00

Notes

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of 30 horizontal dotted lines for writing notes.

ISEN Rennes

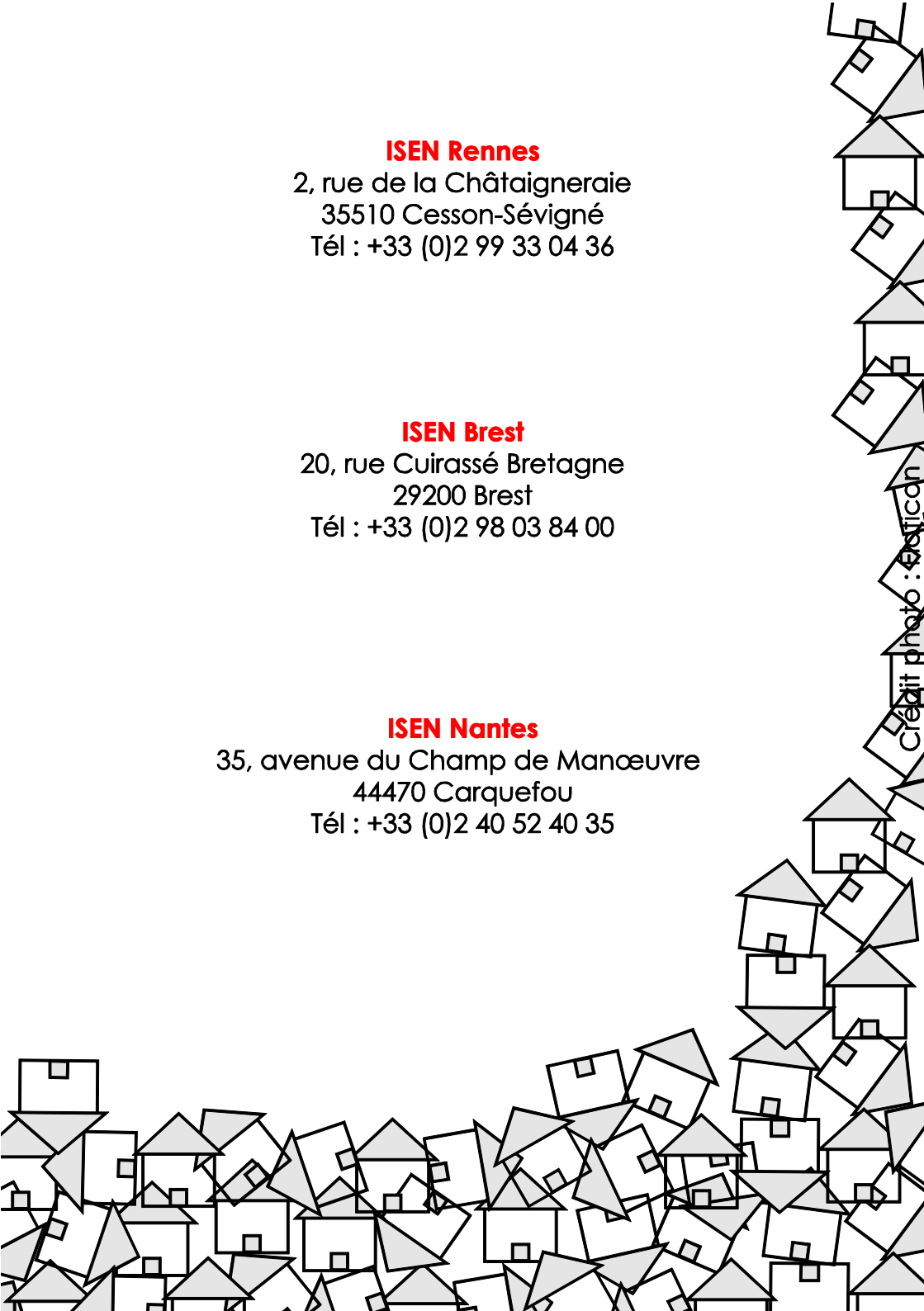
2, rue de la Châtaigneraie
35510 Cesson-Sévigné
Tél : +33 (0)2 99 33 04 36

ISEN Brest

20, rue Cuirassé Bretagne
29200 Brest
Tél : +33 (0)2 98 03 84 00

ISEN Nantes

35, avenue du Champ de Manœuvre
44470 Carquefou
Tél : +33 (0)2 40 52 40 35



Credit photo : Estica